

1 Agent des services hospitaliers en gynéco-obstétrique

Référence : 4507/2025/825/CHT/DRH



Employeur : Centre Hospitalier Territorial

Corps /Domaine : Agent contractuel de droit public

Direction de la coordination des soins

Poste à pourvoir : Immédiatement

Lieu de travail : Médipôle Koutio

Date de dépôt de l'offre : Vendredi 21 mars 2025

Date limite de candidature : Vendredi 11 avril 2025

Détails de l'offre : Service de gynéco-obstétrique

Missions : L'agent des services hospitaliers réalise les opérations de bio-nettoyage des locaux.

Activités principales

- Réalisation quotidienne du bio-nettoyage des locaux classés dans le respect des protocoles établis ;
- Réalisation de prestations périodiques d'entretien et de désinfection ;
- Vérification et maintenance préventive du matériel ;
- Contrôle et approvisionnement des consommables nécessaires à l'activité ;
- Evacuation des déchets générés par l'activité dans le respect des procédures.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- Hygiène hospitalière
- Connaissance de l'établissement
- **Expérience requise en secteur de bloc opératoire ou obstétrical**

Savoir-faire :

- Utiliser les protocoles, les consignes écrites et les fichiers techniques
- Adapter les techniques aux prestations d'entretien et de désinfection
- Réelle compréhension des spécificités fonctionnelles et économiques de l'entreprise

Comportement professionnel :

- Sens du service public
- Ponctualité
- Esprit d'équipe
- Respect du secret professionnel

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (**CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, formulaire de demande de mutation**) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines / Cellule recrutement par :

- Voie postale : BP J5-98849 - Nouméa cedex
- Dépôt physique : Direction des Ressources Humaines - Cellule recrutement - Médipôle Koutio
- Mail : recrutement@cht.nc

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique